



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 22 MAI 2014  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2014\_A097**

## **OBJET : Finances - Affectation du résultat 2013 – Budget Général**

Le 22 mai 2014, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 16 mai 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

**Etaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse - ALBERT Guy - ALLIOTTE Sophie - AMAROUCHE Annie - AMEN Mireille - AMIEL Michel - ARDHUIN Philippe - BACHI Abbassia - BALDO Edouard - BARRET Guy - BASTIDE Bernard - BENKACI Moussa - BERNARD Christine - BONTHOUX Odile - BORELLI Christian - BOUDON Jacques - BOULAN Michel - BOUVET Jean-Pierre - BOYER Raoul - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - BURLE Christian - CALAFAT Roxane - CANAL Jean-Louis - CASTRONOVO Lucien-Alexandre - CESARI Martine - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - CIOT Jean-David - CORNO Jean-François - CRISTIANI Georges - DAGORNE Robert - de BUSSCHERE Charlotte - de SAINTDO Philippe - DELAVET Christian - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - FABRE-AUBRESPY Hervé - FERAUD Jean-Claude - FREGEAC Olivier - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARELLA Jean-Brice - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric - HOUEIX Roger - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LAGIER Robert - LEGIER Michel - LENFANT Gaëlle - LHEN Héléne - MALAUZAT Irène - MALLIE Richard - MANCEL Joël - MEÏ Roger - MERGER Reine - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - NERINI Nathalie - PEREZ Fabien - PERRIN Jean-Marc - PIZOT Roger - POLITANO Jean-Jacques - PRIMO Yveline - PROVITINA-JABET Valérie - RAMOND Bernard - ROLANDO Christian - SALOMON Monique - SERRUS Jean- Pierre - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TALASSINOS Luc - TAULAN Francis - TERME Françoise - TRAINAR Nadia - YDE Marcel - ZERKANI Karima

**Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s)** : Néant

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales** : FILIPPI Claude donne pouvoir à DAGORNE Robert - MARTIN Régis donne pouvoir à MANCEL Joël - PAOLI Stéphane donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri - RENAUDIN Michel donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : AUGHEY Dominique

**Secrétaire de séance** : Roxane CALAFAT

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**CONSEIL DU 22 MAI 2014**

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

**Politique publique : Ressources**

**Thématique : Finances**

**Objet : Affectation du résultat 2013 – Budget Général**  
**Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

**Il s'agit d'approuver l'affectation du résultat 2013 relatif au Budget Général**

**Exposé des motifs :**

Un des principes énoncés par l'instruction M14 consiste à constater au compte administratif la réalité du résultat de l'exercice de l'année précédente : un solde positif ou un besoin de financement. La détermination de ce résultat s'effectue à la clôture de l'exercice.

Ce n'est qu'après avoir consigné la réalité de ce résultat que celui-ci fait l'objet d'une affectation :

- soit au financement de la section d'investissement,
- soit au financement de la section de fonctionnement.

Le résultat doit être affecté en priorité :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur (report à nouveau débiteur),
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068),
- pour le solde et selon la décision de l'assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (report à nouveau créditeur) ou en dotation complémentaire en réserves (compte 1068).

Le conseil de Communauté vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2013 en adoptant les comptes de gestion et administratifs 2013 qui font apparaître :

- un solde d'exécution section d'investissement de 20 116 259.70 €
- un solde d'exécution (excédent) de la section de fonctionnement de 26 535 766.71€

Par conséquent, le résultat de clôture cumulé pour 2013 se définit comme suit :

- un solde de clôture en investissement de 1 687 730.32 €
- un excédent de clôture en fonctionnement de 26 535 766.71 €

Ce qui donne un solde cumulé (excédent) de 28 223 497.03 €

Pour mémoire, rappelons que le résultat de clôture de 2012 en investissement s'élevait à un déficit de – 18 428 529.38 €, et en fonctionnement à un excédent de 44 609 082.30 €.

Par ailleurs, la **section d'investissement** laisse apparaître des **restes à réaliser** :

- en dépenses pour un montant de 27 743 821,32 €
- en recettes pour un montant de 943 795,62 €

Il y a donc un besoin de financement de la section d'investissement car elle laisse apparaître un résultat net cumulé de 25 112 295.38 €

**Visas :**

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2311-5.

**Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, suivant le principe d'affectation énoncé plus haut, il vous est donc proposé, mes Chers Collègues, d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2013 soit **26 535 766,71 €**, en priorité à la couverture du déficit d'investissement soit **25 112 295,38 €** de façon à couvrir le besoin de financement de la section, de laisser la somme de **1 423 471,33 €** en excédent de fonctionnement reporté.

Je vous demande donc, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

➤ **APPROUVER** l'affectation du résultat de l'exercice 2013 de la façon suivante :

<b>Compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés</b>	<b>25 112 295,38 €</b>
<b>Compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>1 423 471,33 €</b>

**OBJET : Finances - Affectation du résultat 2013 – Budget Général**

## Vote sur le rapport

Inscrits	92
Votants	91
Abstentions	6
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	85
Majorité absolue	43
Pour	85
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

BALDO Edouard  
CASTRONOVO Lucien-Alexandre  
CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle  
de BUSSCHERE Charlotte  
LENFANT Gaëlle  
POLITANO Jean-Jacques

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents  
**Maryse JOISSAINS MASINI**

27 MAI 2014

